



Bulletin Officiel

N° 3908 Mardi 2 Août 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 » 2-5

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE : TUNINVEST SICAR 5

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF -

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

PLACEMENT DE TUNISIE - SICAF

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 09/08/2008 a autorisé l'émission d'emprunts par la banque jusqu'à concurrence de 220 000 000 dinars et ce dans un délai de 3 ans et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de ces emprunts en une ou plusieurs fois et d'en arrêter les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 29/07/2010 a donné son accord pour l'émission d'un emprunt obligataire de 100 000 000 dinars et a délégué à la direction générale les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de cet emprunt et d'en arrêter les conditions et modalités selon les conditions du marché.

La Direction Générale de la banque a proposé au Conseil d'Administration réuni le 03/12/2010 l'émission de cet emprunt en deux ou plusieurs fois avec un montant de 50 000 000 dinars dans un premier temps répartis en 3 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM +0,85%
- Catégorie B : Durée 15 ans au taux de TMM + 1,05%
- Catégorie C : Durée 20 ans au taux de 6,15%

Compte tenu des conditions actuelles du marché et des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration, la direction générale a décidé de changer les conditions de cet emprunt d'un montant de 50 000 000 de dinars en le répartissant en 2 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM + 1,00%
- Catégorie B : Durée 20 ans au taux de 6,30%

Dénomination de l'emprunt : « UIB 2011-1 ».

Montant : 50 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/08/2011.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux fixés selon leur catégorie :

- Catégorie A d'une durée de 10 ans : TMM + 1,00% brut l'an
- Catégorie B d'une durée de 20 ans : 6,30% brut l'an

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

- Suite -

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 6,30% pour les obligations de catégorie B.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- catégorie A : 10 ans ;
- catégorie B : 20 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée de vie moyenne pour la catégorie A : 5,5 ans.

Durée de vie moyenne pour la catégorie B : 10,5 ans.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de catégorie B est de 7,43 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/08/2011**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/08/2011**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions effectives d'un montant annuel variant selon la catégorie de l'emprunt :

- Catégorie A : Amortissement annuel constant de 10,000 dinars par obligation, soit le un dixième (1/10) et ce, de la première année jusqu'à la 10ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie A seront amorties en totalité le **26/08/2021** ;
- Catégorie B : Amortissement annuel constant de 5,000 dinars par obligation, soit le un vingtième (1/20) et ce, de la première année jusqu'à la 20ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie B seront amorties en totalité le **26/08/2031**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 Août** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **26/08/2012**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Deux étapes sont prévues pour la souscription à l'emprunt « UIB 2011-1 » :

- La première étape se limitera à recevoir les demandes de souscription par catégorie (A, et B) exprimées par les demandeurs pendant la période allant du **1^{er}/08/2011 au 12/08/2011**.

- Suite -

- La deuxième étape concernera le dépouillement des demandes, l'affectation des quotas de souscription à retenir au profit de chaque demandeur et le versement du montant des souscriptions retenues et s'étalera du **15/08/2011** au **26/08/2011**.

a) Les demandes de souscription :

Pendant la période allant du **1^{er}/08/2011** au **12/08/2011**, les demandeurs exprimeront sur chaque demande de souscription, la ou les quantités d'obligations sollicitée(s) par catégorie **avec l'engagement ferme de verser les fonds qui correspondent au montant de la souscription qui sera retenue après le dépouillement des demandes et la répartition des titres.**

Les demandes de souscription seront exprimées sans aucune limite, même si le total des demandes dépasse le montant d'émission de 50 000 000 D.

Les demandes de souscription seront reçues aux guichets de la société AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité.

b) Les souscriptions retenues et les versements :

A la clôture de la première étape, AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité procédera au dépouillement des demandes de souscription et fixera, compte tenu des demandes parvenues, les montants à allouer à chaque catégorie en privilégiant les maturités longues.

La priorité d'affectation sera accordée, en premier lieu, à la catégorie B de 20 ans :

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est égale au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant de l'émission, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de la catégorie B de 20 ans.

Ainsi l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » se limitera à la catégorie B de 20 ans.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est inférieure au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat d'émission rendu disponible sera réservé à la demande exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans.

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est égale au reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant du reliquat d'émission disponible, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de cette catégorie.

Ainsi, l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » portera sur les deux catégories de l'emprunt.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est inférieure au deuxième reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat non souscrit fera l'objet d'une prorogation de souscription jusqu'au **09/09/2011** tout en maintenant la même date de jouissance.

Pendant cette période, toute nouvelle demande de souscription à chaque catégorie sera retenue et ce dans la limite du reliquat disponible.

- Suite -

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus après la répartition des souscriptions retenues et ce, à partir du **15/08/2011**.

Un avis d'information sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès l'achèvement des opérations de dépouillement et de répartition des titres.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les demandes de souscriptions seront reçues du **1^{er}/08/2011** au **12/08/2011** auprès de la société AXIS Capital, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus du **15/08/2011** au **26/08/2011** auprès de la société AXIS Capital Bourse, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UIB 2011-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back office marché de l'UIB. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : Cet emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, L'Union Internationale de Banques demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Union Internationale de Banques s'engage dès la clôture de l'emprunt « UIB 2011-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **11-0749** en date du **15 juillet 2011** et du document de référence « UIB 2011 » enregistré par le CMF sous le n°**11-002** en date du **15 juillet 2011** seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès de l'UIB, 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 TUNIS ; de Axis Capital Bourse, Intermédiaire en bourse, 67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2011 - AS -809

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNINVEST SICAR qui s'est tenue le 17 Juin 2011, de réduire la valeur nominale d'un (1) dinar par action et du fait que les formalités juridiques ont été accomplies, La société TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires que la date de remboursement est fixée pour le Jeudi 28 juillet 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS -810

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 AOUT 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,311%	999,992
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,329%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,514%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,530%	1 008,187
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,542%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,569%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,604%	
	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012	4,672%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,078
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,328%	1 015,192
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,469%	1 049,131
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,535%	1 071,440
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,698%	1 039,883
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,000%		969,928
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,018%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,042%	1 034,082
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,086%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,094%	964,015
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,193%	1 053,602
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,586

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	137,800	137,811		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,081	12,083		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,236	1,237		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,343	33,347		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,692	45,696		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	154,053	154,156		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	540,344	538,839		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	124,748	124,747		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	123,010	123,007		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	112,392	112,430		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	110,489	110,511		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	89,839	89,859		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	152,232	153,213		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	93,852	94,052		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	100,819	100,812		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 257,386	1 259,125		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 167,970	2 167,254		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	105,878	105,913		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	101,666	100,816		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	117,355	117,390		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 161,525	1 160,718		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	118,191	118,613		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,009	14,148		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 661,914	5 677,220		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 571,695	6 590,696		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,099	2,119		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,769	1,776		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,038	1,043		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,334	106,345
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,849	102,860
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,660	103,671
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,568	101,599
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,759	101,765
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,878	105,892
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,248	102,260
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,366	102,376
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,524	102,534
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,184	104,194
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,113	101,125
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,581	102,591
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,533	102,543
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,115	105,123
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,420	104,430
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,709	101,719
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,421	101,431
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,793	102,805
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,845	100,856
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	101,930	101,939

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,560	102,570
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,043	101,052
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,820	102,824
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,376	103,385
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,658	100,666
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,378	10,379
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,159	102,167
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,324	101,335
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,091	100,147
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,306	74,387
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	141,679	141,982
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 402,183	1 403,720
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	110,238	110,254
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	112,041	112,087
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	85,265	85,563
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,921	15,922
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	256,754	255,726
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	44,809	44,640
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 149,753	2 151,751
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	75,103	75,109
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,893	55,909
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	98,790	98,812
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	107,733	107,762
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	99,244	99,336
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,589	11,587
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,462	12,465
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,608	16,616
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,411	16,456
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,403	11,415
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	121,225	121,385
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,296	122,167
80	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,028	10,033
81	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	110,256	110,700
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,056	19,086
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,049	100,325
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	100,915	101,160
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,656	97,850
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	104,078	104,652
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	136,509	136,410
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,905	9,910
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	110,931	110,938
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	111,097	110,944
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,419	100,706
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,002	100,175
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	183,166	183,465
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	162,689	162,951
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	140,672	140,831
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 000,800	10 032,027
97	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	192,688	193,187
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	126,298	126,411
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 381,037	1 387,690
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,177	104,265
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	97,504	97,058
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	112,361	110,039
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 781,060	9 900,132

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**LES INDUSTRIES CHIMIQUES
DU FLUOR -ICF-**

Siège social : 42 Rue Ibn Caraf 1002 Tunis Bélvédère

La Société Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Jamil GOUIDER.

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>	<u>31/12/10</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		833 065	829 345	833 065
Moins amortissements		(801 990)	(765 515)	(784 752)
		31 075	63 830	48 313
Immobilisations corporelles		38 191 553	36 907 478	36 940 376
Moins amortissements		(30 072 079)	(28 667 931)	(29 361 128)
		8 119 474	8 239 547	7 579 248
Immobilisations financières		21 606 538	21 979 972	21 533 659
Moins provisions		(682 697)	(369 343)	(308 449)
	3	20 923 841	21 610 629	21 225 210
Total des actifs immobilisés		<u>29 074 390</u>	<u>29 914 006</u>	<u>28 852 771</u>
Autres actifs non courants	4	<u>210 706</u>	<u>2 747</u>	<u>255 858</u>
Total des actifs non courants		<u>29 285 096</u>	<u>29 916 753</u>	<u>29 108 629</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		22 371 538	19 414 337	21 054 779
Moins provisions		(719 627)	(834 178)	(719 754)
	5	21 651 911	18 580 159	20 335 025
Clients et comptes rattachés	6	13 668 629	10 827 126	11 269 679
Autres actifs courants		939 537	714 402	773 266
Moins provisions		—	—	—
	7	939 537	714 402	773 266
Placements et autres actifs financiers	8	348 280	236 642	458 792
Liquidités et équivalents de liquidités	9	180 235	9 778 714	3 224 415
Total des actifs courants		<u>36 788 592</u>	<u>40 137 043</u>	<u>36 061 177</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>66 073 688</u> =====	<u>70 053 796</u> =====	<u>65 169 806</u> =====

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011
(Exprimé en dinar tunisien)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>	<u>31/12/10</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	10	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Réserves	11	35 659 433	35 112 935	35 112 935
Autres capitaux propres	12	193 065	311 600	260 557
Résultats reportés	13	3 000 000	6 000 000	6 000 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>47 852 498</u>	<u>50 424 535</u>	<u>50 373 492</u>
Résultat net		(554 219)	1 727 644	(203 502)
Total des capitaux propres avant affectation		<u>47 298 279</u>	<u>52 152 179</u>	<u>50 169 990</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provisions	14	946 445	861 691	911 871
Total des passifs non courants		<u>946 445</u>	<u>861 691</u>	<u>911 871</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés		7 733 372	13 723 011	9 219 087
Autres passifs courants	15	4 412 201	3 316 915	1 830 068
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	5 683 391	-	3 038 790
Total des passifs courants		<u>17 828 964</u>	<u>17 039 926</u>	<u>14 087 945</u>
Total des passifs		<u>18 775 409</u>	<u>17 901 617</u>	<u>14 999 816</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>66 073 688</u> =====	<u>70 053 796</u> =====	<u>65 169 806</u> =====

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 30 JUIN 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>	<u>31/12/10</u>
Revenus		36 928 762	28 086 237	61 092 301
Coût des ventes		(34 923 799)	(24 312 822)	(57 097 629)
Marge brute		<u>2 004 963</u>	<u>3 773 415</u>	<u>3 994 672</u>
Autres produits d'exploitation	17	511 449	590 610	1 118 726
Frais de distribution		(1 826 618)	(2 091 946)	(3 954 126)
Frais d'administration		(1 084 917)	(1 000 070)	(1 891 121)
Autres charges d'exploitation	18	(654 417)	(1 283 520)	(1 581 043)
Résultat d'exploitation		<u>(1 049 540)</u>	<u>(11 511)</u>	<u>(2 312 892)</u>
Charges financières nettes	19	141 901	593 802	678 977
Produits des placements	20	352 090	253 879	483 872
Autres gains ordinaires	21	1 680	913 040	946 891
Résultat avant impôt		<u>(553 869)</u>	<u>1 749 210</u>	<u>(203 152)</u>
Impôt sur les bénéfices		(350)	(21 566)	(350)
Résultat des activités ordinaires après impôts		<u>(554 219)</u>	<u>1 727 644</u>	<u>(203 502)</u>
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		<u>(554 219)</u>	<u>1 727 644</u>	<u>(203 502)</u>
		=====	=====	=====

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
ARRETE AU 30 JUIN 2011
(Exprimés en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>	<u>31/12/10</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		37 064 308	42 066 350	77 732 101
Encaissements reçus des débiteurs divers		349 866	421 061	714 430
Sommes versées aux fournisseurs		(37 045 298)	(27 479 393)	(66 035 476)
Sommes versées au personnel		(2 726 588)	(2 662 790)	(5 499 413)
Impôts sur les bénéfices		(39 715)	(65 008)	(188 667)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	22	<u>(2 397 427)</u>	<u>12 280 220</u>	<u>6 722 975</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 470 842)	(664 715)	(1 175 821)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	12 500	39 100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(750 000)	(771 582)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	40 425
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		(61 943)	(3 579)	2 916
Flux de trésorerie provenant du prêt Essalama SICAF		88 408	-	187 500
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		299 942	106 991	313 180
Charges financières		(36 608)	(44 575)	(97 699)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	23	<u>(1 181 043)</u>	<u>(1 343 378)</u>	<u>(1 461 981)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Dividendes et autres distributions		(3 500)	(2 298 800)	(3 146 178)
Encaissements provenant des subventions		1 982	21 274	22 309
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	24	<u>(1 518)</u>	<u>(2 277 526)</u>	<u>(3 123 869)</u>
Incidences des variations des taux de change	25	535 808	512 092	479 984
Variation de trésorerie		(3 044 180)	9 171 408	2 617 109
Trésorerie au début de l'exercice		3 224 415	607 306	607 306
Trésorerie à la clôture de l'exercice		180 235	9 778 714	3 224 415

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2011
(Exprimés en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite aussi bien à l'export que sur le marché local, et ce suite à la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Modifications comptables.

Au 30/06/2011, la société a modifié la méthode de présentation de certains postes de son bilan par rapport 30/06/2010. Ces changements ont pour objectif l'amélioration de l'intelligibilité de l'information présentée sans pour autant modifier le résultat final de la société. Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées au niveau du présent rapport pour des besoins de comparabilité. Ces modifications portent sur les éléments suivants :

2.4.1. Changement de la méthode de comptabilisation des opérations de crédits au personnel :

Au 30/06/2011, la société a modifié sa méthode de comptabilisation des prêts accordés sur fond social adoptée au 30/06/2010 et ce, en éliminant le transfert par les comptes transitoires « Cession fond social » et « Versement à effectuer fond social » lors de la constatation des remboursements sur lesdits prêts. Cette modification a engendré une diminution de l'actif total et du passif total au 30/06/2010 de 348 355 dinars suite à la compensation des soldes des comptes sus-indiqués.

2.4.2. Changement de la méthode de présentation des stocks en cours d'acheminement :

Au 30/06/2011, les stocks de matière première en transit figurent parmi les stocks alors qu'ils figuraient parmi les autres actifs courants au 30/06/2010.

L'impact des changements ci-dessus mentionnés sur les données comparatives a été comme suit :

Rubriques	Solde au 30/06/2010 avant modifications	Solde au 30/06/2010 après modifications	Impact sur les données comparatives	
			Actif	Passif
Stocks	17 868 401	19 414 337	1 545 936	
Autres actifs courants	2 608 693	714 402	-1 894 291	
Autres passifs courants	3 665 270	3 316 915		-348 355
Solde des modifications			-348 355	-348 355

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Prêts à plus d'un an au personnel	105 791	105 749
Participations	21 084 110	21 101 028
Dépôts et cautionnement	229 137	210 695
Prêt accordé à ESSALAMA SICAF	187 500	562 500
	<hr/>	<hr/>
	21 606 538	21 979 972
Moins provisions *	(682 697)	(369 343)
	<hr/>	<hr/>
	20 923 841	21 610 629
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

* Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
AL KIMIA	272 558	162 965
CIMENT DE BIZERTE	50 678	55 878
STB	204 221	-
ENNAKL AUTOMOBILES	4 740	
	<hr/>	<hr/>
	682 697	369 343

4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.

Il s'agit des études de mise à niveau dont la valeur brute et le total des amortissements s'élèvent respectivement à 897 987 D et 687 281 D au 30/06/2011.

5. STOCKS.

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Stocks matières premières	17 226 911	10 386 630
Stocks matières premières en transit	-	1 545 936
Stock matières production vapeur	13 643	12 139
Stocks matières consommables	1 999 965	1 922 087
Stocks emballages commerciaux	698 087	423 440
Stocks produits finis	2 432 932	5 124 105
	<hr/>	<hr/>
	22 371 538	19 414 337
Moins provisions	(719 627)	(834 178)
	<hr/>	<hr/>
	21 651 911	18 580 159
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
EGYPTALUM ALUMINIUM	1 615 640	1 481 190
STE CEMENTS GABES	17 215	49 368
BHP BILLITON MARKETING AG	6 327 360	-
ALUMINIUM DE GRECE	-	900 966
ALCOA ALUMINIO BRASIL	1 489 363	1 383 300
BILLITON METAIS BRASIL	992 909	922 200
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINIO	1 405 404	3 205 905
RIOTINTO ALCAN CANADA	-	766 159
DUNK ALUMINIUM DUNKERQUE France	648 960	726 959
ALCOA ALUMINIO SA POCOS	1 171 778	849 699
NOVELIS DO BRASIL LTDA	-	541 380
	<hr/>	<hr/>
	13 668 629	10 827 126
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

7. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Emballage à rendre	5 149	5 149
Fournisseurs débiteurs	-	21 435
Personnels-avances/salaires	-	1 509
Etat, impôts et taxes	565 929	373 156
Charges payées d'avance	11 578	8 429
Compte d'attente	10	226 683
Débiteurs divers	1 213	5 954
Produits financiers à recevoir	44 474	43 500
Avances sur commandes et assurances	311 184	28 587
	<hr/>	<hr/>
	939 537	714 402
Moins provisions	-	-
	<hr/>	<hr/>
	939 537	714 402
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Prêts à moins d'un an au personnel	61 689	49 142
Prêts à moins d'un an Essalama SICAF	286 591	187 500
	<u>348 280</u>	<u>236 642</u>
	=====	=====

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Elles se répartissent comme suit :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Certificats de dépôts	-	6 500 000
Banques en D.T	157 937	158 510
Banques en devises	18 298	3 116 159
Caisses	4 000	4 045
	<u>180 235</u>	<u>9 778 714</u>
	=====	=====

10. CAPITAL SOCIAL.

Le capital de la société est composé de 900 000 actions totalement libérées et d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

11. RESERVES.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Réserves légales	900 000	900 000
Réserves facultatives	34 759 433	34 212 935
	<u>35 659 433</u>	<u>35 112 935</u>
	=====	=====

12. AUTRES CAPITAUX PROPRES.

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

13. RESULTATS REPORTES.

Le résultat de l'exercice 2010 (déficit de 203 502 dinars) a été affecté conformément à la troisième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2011 comme suit :

- Résultat 2010	(203 502)
- Résultat reporté 2010	6 000 000
- Réserves facultatives	(546 498)
- Dividendes	(2 250 000)
Résultats reportés	<u>3 000 000</u> =====

14. PROVISIONS.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Provisions litiges pollution	146 529	166 753
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	549 916	576 330
Provisions pour risque	250 000	118 608
	<u>946 445</u> =====	<u>861 691</u> =====

15. AUTRES PASSIFS COURANTS.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Personnel	788 888	686 370
Etat impôts et taxes	190 166	255 678
Actionnaires – dividendes à payer	2 264 268	852 027
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	457 584	522 297
Créditeurs divers	527 969	846 785
Charges à payer	63 400	35 900
Produits constatés d'avance	119 926	117 858
	<u>4 412 201</u> =====	<u>3 316 915</u> =====

16. Concours bancaires et autres passifs financiers :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Effet préfinancement exportation	5 683 391	-
	<u>5 683 391</u> =====	<u>-</u> =====

17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Location immeubles et appartements	212 230	202 124
Production immobilisée	43 659	17 936
Cessions diverses	100	23 973
Remboursements divers	14 679	28 026
Produit sur déchargement SPATH et ALF ₃	58 889	29 831
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	69 357	8 910
Reprise sur provisions	26 299	222 305
Jetons de présence	3 625	2 313
Reprise sur prov pour congés payés	13 011	-
Quote-part des subventions	69 473	54 917
Actualisation prov stock P.R	127	275
	<hr/>	<hr/>
	511 449	590 610
	=====	=====

18. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Frais personnels	171 557	247 917
Charges relatives à l'immeuble	84 661	83 807
Dons et subventions	17 095	43 679
Jetons de présence	90 000	90 000
Provisions	60 874	44 656
Pénalités	22 492	58 763
Autres charges d'exploitation	79 493	105 326
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	128 245	609 372
	<hr/>	<hr/>
	654 417	1 283 520
	=====	=====

19. CHARGES FINANCIERES NETTES.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Frais bancaires	(8 908)	(4 383)
Pertes de change	(841 740)	(1 578 665)
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	(384 622)	(19 240)
Gain de change	1 377 171	2 196 090
	<hr/>	<hr/>
	141 901	593 802
	=====	=====

20. PRODUIT DES PLACEMENTS.

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Revenus des titres de placement	10 104	104 994
Dividendes	315 465	35 740
Produits/prêt personnels	2 605	4 286
Reprise sur provisions des titres de participation	10 374	108 555
Produits/autres prêts accordés	13 542	304
	<u>352 090</u>	<u>253 879</u>
	=====	=====

21. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/11</u>	<u>30/06/10</u>
Produits financiers sur compte courant	1 680	1 926
Plus value sur cession d'immobilisations	-	12 500
Autres gains	-	898 614*
	<u>1 680</u>	<u>913 040</u>
	=====	=====

* Au 30/06/2010, les autres gains ordinaires comprenaient l'annulation d'une dette fournisseur remontant à l'exercice 2005 et qui s'élève à 755 341 dinars et ce, selon une décision prise par la société en se référant à l'historique des relations avec le fournisseur en question.

22. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 30/06/11 à -2 397 427 DT résulte des encaissements auprès des clients de la somme de 37 064 308 DT majorée de 349 866 DT représentant le montant reçu des débiteurs divers et des décaissements d'exploitation d'un montant de 39 811 601 DT.

23. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élève à la somme de (1 181 043) DT. Ce montant représente la balance entre les encaissements et les décaissements se rapportant aux activités d'investissements et est détaillé comme suit :

	<i>(En dinars)</i>
1) encaissements :	388 350
- cession d'immobilisations financières	-
- remboursement provenant du prêt Essalama	88 408
- produits de placement, dividendes et jetons de présence reçus	299 942
2) décaissements	(1 569 393)
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 470 842)
- prêts accordés au personnel	(61 943)
- charges financières (frais de banque)	(36 608)
Balance encaissement décaissements	(1 181 043)

24. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement au 30/06/2011 s'élève à un montant de – 1 518 DT.

25. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Provient essentiellement de la balance des gains et pertes de change suite aux fluctuations du cours des devises.

26. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle est une société totalement exportatrice. Elle continue à bénéficier de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 décembre 2011 conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-58 du 17 décembre 2010 portant loi de finances pour l'année 2011.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

**Messieurs les actionnaires de la
Société les Industries Chimiques
du Fluor - TUNIS.**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société les Industries Chimiques du Fluor au 30 juin 2011 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires précédemment mentionnés ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société les Industries Chimiques du Fluor au 30 juin 2011 et des résultats intermédiaires de ses opérations pour la période close à cette même date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Tunis, le 29 Juillet 2011

Jamil Gouider

2011 AS 811

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF**

Siège social : 2 rue de Turquie – 1000 Tunis-

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2011				
ACTIFS				
(Montants exprimés en dinars)				
	Notes	30 Juin		31 Décembre
ACTIFS		2011	2010	2010
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations corporelles		56 500	56 500	56 500
Moins : amortissements		(48 389)	(37 089)	(42 739)
		8 111	19 411	13 761
Immobilisations financières	3	8 773 117	8 664 834	8 665 003
<u>Total des actifs immobilisés</u>		8 781 228	8 684 245	8 678 764
<u>Total des actifs non courants</u>		8 781 228	8 684 245	8 678 764
<u>Actifs courants</u>				
Placements et autres actifs financiers		5 785 397	5 984 577	6 826 246
Moins : provisions		(123 914)	(78 994)	(71 518)
	4	5 661 483	5 905 583	6 754 728
Autres actifs courants	5	194 090	307 428	64 280
Liquidités et équivalents de liquidités	6	147 564	345 272	289 558
<u>Total des actifs courants</u>		6 003 137	6 558 283	7 108 566
<u>Total des actifs</u>		14 784 365	15 242 528	15 787 330

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
(Montants exprimés en dinars)				
	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2011	2010	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<i>Capitaux propres</i>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 640 220	2 640 220
Autres fonds propres		-	73 371	73 371
Résultats reportés		1 248 188	881 102	881 102
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		13 961 779	13 594 693	13 594 693
Résultat net de la période		720 814	1 562 134	2 167 086
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	14 682 593	15 156 827	15 761 779
<i>Passifs courants</i>				
Autres passifs courants	8	101 772	85 701	25 551
<u>Total des passifs courants</u>		101 772	85 701	25 551
<u>Total des passifs</u>		101 772	85 701	25 551
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		14 784 365	15 242 528	15 787 330

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2011					
(Montants exprimés en dinars)					
	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>	
		<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>	
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>					
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 004 514	1 141 893	1 595 723	
Produits nets sur cessions de titres	10	(100 933)	559 574	846 667	
Reprises sur provisions	4	-	918	918	
<i>Total des produits d'exploitation</i>		903 581	1 702 385	2 443 308	
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>					
Autres charges d'exploitation	11	123 686	119 829	258 679	
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	58 046	16 992	15 166	
<i>Total des charges d'exploitation</i>		181 732	136 821	273 845	
<i>Résultat d'exploitation</i>		721 849	1 565 564	2 169 463	
Charges financières nettes		(13)	(5)	(5)	
Autres gains ordinaires		-	-	36	
<i>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</i>		721 836	1 565 559	2 169 494	
Impôt sur les sociétés	13	(1 022)	(3 425)	(2 408)	
<i>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</i>		720 814	1 562 134	2 167 086	
<u>Résultat de la période</u>		720 814	1 562 134	2 167 086	

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2011

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2011	2010	2010
FLUX DE TRESORERIE LIES AL'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 130 534	3 325 428	4 939 375
Dividendes et intérêts encaissés	15	898 969	1 141 893	1 595 723
<i>Total des encaissements d'exploitation</i>		3 029 503	4 467 321	6 535 098
Décaissements pour achats de titres	14	1 300 221	2 228 074	4 412 776
Distributions de dividendes	16	1 799 951	1 620 450	1 620 450
Jetons de présence		6 000	12 000	24 000
Autres décaissements		65 325	286 071	212 691
<i>Total des décaissements d'exploitation</i>		3 171 497	4 146 595	6 269 917
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(141 994)	320 726	265 181
FLUX DE TRESORERIE LIES AL'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	-	-	(169)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT		-	-	(169)
Variation de trésorerie		(141 994)	320 726	265 012
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		289 558	24 546	24 546
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		147 564	345 272	289 558

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2010 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2011, à D : 8.773.117 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.602	20,029	6.621.747
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Air liquide	20.492	13,925	285.345
• Air liquide DA	6	28,167	169
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>8.773.117</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2010</u>		8.665.003
<u>Achats</u>		108.114
♦ AIR LIQUIDE	108.114	
<u>Solde au 30/06/2011</u>		<u>8.773.117</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2011 à D : 5.661.483 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	24.800	42,337	1.049.968
• UBCI	27.000	19,868	536.425
• ATTIJARI BANK	1.125	21,604	24.305
• UIB	11.500	13,983	160.805
• Monoprix	110.250	4,316	475.791
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - CROISSANCE	2.215	251,385	556.818
• SICAV - RENDEMENT	6.550	101,116	662.310
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	64.870	10,755	697.701
• SFBT DA 2007 1/13	23	3,478	80
• SPDIT SICAF	44.845	6,233	279.519
• SEPT MOLKA HOTEL	1.000	100,000	100.000
• Ste Touristique Mouradi	780	121,414	94.703
• SATHOP	2.039	111,462	227.271
• CARTHAGE CEMENT	61.154	3,367	205.906
• BANQUE DE TUNISIE	34.514	11,623	401.153
• ARTES	15.000	11,829	177.436
• TELNET	2.275	5,800	13.195
			<u>5.785.397</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(123.914)
			<u>5.661.483</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2010</u>		6.754.728
<u>Achats</u>		1.190.958
◆ TELNET	30.015	
◆ SFBT	15.003	
◆ SICAV - RENDEMENT	1.145.940	
<u>Ventes</u>		<u>(2.171.026)</u>
◆ BIAT	4.234	
◆ BT	36.450	
◆ TELNET	16.820	

◆ SATHOP	75.906
◆ SICAV - CROISSANCE	149.184
◆ SICAV - RENDEMENT	1.888.432

Moins-value latente sur titres SICAV- Croissance (61.989)

Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement 1.208

Dotations aux provisions (52.396)

Solde au 30/06/2011 5.661.483

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2010</i>			<i>30/06/2011</i>
• ATTIJARI BANK	-	3.920	-	3.920
• SITEX	59.798	2.172	-	61.970
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• SPDIT SICAF	-	19.418	-	19.418
• BT	-	24.950	-	24.950
• ARTES	-	1.936	-	1.936
Total	71.518	52.396	-	123.914

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2011 à D : 194.090, contre D : 64.280 à l'issue de l'exercice 2010 et se détaille comme suit :

	2011	2010
◆ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 13)	63.133	64.155
◆ Compte d'attente	272	272
◆ Charges constatées d'avance	25.412	125
◆ Produits à recevoir	105.545	-
<u>Total</u>	<u>194.362</u>	<u>64.552</u>
◆ Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>194.090</u>	<u>64.280</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2011, un solde de D : 147.564, contre un solde de D : 289.558 en 2010. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial		-	73.371
• Autres réserves		1.373.591	1.300.220
• Résultats reportés		1.248.188	881.102
<u>Total</u>		<u>13.961.779</u>	<u>13.594.693</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	720.814	2.167.086
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14.682.593</u>	<u>15.761.779</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		0,721	2,167

(A) Au 30 Juin 2011, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	727 153	1 753 949	15 194 693
- Affectations approuvées par l'AGO du 06 Avril 2010						1 753 949	(1 753 949)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(1 600 000)		(1 600 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2010							2 167 086	2 167 086
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	881 102	2 167 086	15 761 779
- Affectations approuvées par l'AGO du 03 Mai 2011				(73 371)	73 371	2 167 086	(2 167 086)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(1 800 000)		(1 800 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2011							720 814	720 814
<u>Solde au 30 Juin 2011</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 248 188	720 814	14 682 593

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient au 30 Juin 2011 à D : 101.772, contre D : 25.551 au 31 Décembre 2010 et se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Etat, retenues à la source	7.200	3.660
• Etat, TCL à payer	1.862	1.250
• Actionnaires, dividendes à payer	268	219
• Charges à payer	92.442	20.422
<u>Total</u>	<u>101.772</u>	<u>25.551</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2011 à D : 1.004.514.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• BANQUE DE TUNISIE	34.514	0,240	8.283
• ASTREE	330.602	1,600	528.963
• AIR LIQUIDE	20.142	10,500	211.491
• SICAV RENDEMENT	16.204	3,597	58.286
• SICAV CROISSANCE	2.749	4,334	11.914
• SPDIT	44.845	0,420	18.835
• SFBT	64.870	0,600	38.922
• SICOAC	15.630	2,754	43.045
• UBCI	27.000	0,825	22.275
• ARTES	15.000	0,860	12.900
• BIAT	24.800	2.000	49.600
			1.004.514
<u>Total</u>			<u>1.004.514</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2011.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2011, à D : (100.933)

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• TELNET	5.035
• SATHOP	10.971
• SICAV - CROISSANCE	(17.315)
• BIAT	1.547
• SICAV - RENDEMENT	(37.339)
• BANQUE DE TUNISIE	(3.051)

<u>Sous total (1)</u>	<u>(40.152)</u>
• <u>Moins-values latentes sur titres SICAV - CROISSANCE</u>	(61.989)
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	1.208

<u>Sous total (2)</u>	<u>(60.781)</u>

<u>Total (1+2)</u>	<u>(100.933)</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2011 à D : 123.686.

Il se détaille comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Services extérieurs, marché financier	4.554	11.719
- CMF	350	
- STICODEVAM	3.024	
- BVMT	1.180	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	5.396	11.998
• Publicité, publications, relations publiques	2.203	3.984
• Frais de garde	71.451	119.013

• Jetons de présence	10.500	24.000
• Frais pour opérations sur titres	1.489	25.984
• Impôts & taxes	2.459	6.504
• Frais de gestion Banque de Tunisie	23.600	47.200
• Dons et subventions	-	3.000
• Autres charges	2.034	5.277
<u>Total</u>	<u>123.686</u>	<u>258.679</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 58.046, contre D : 15.166 en 2010, et se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Dotations aux amortissements	5.650	11.300
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	52.396	3.866
<u>Total</u>	<u>58.046</u>	<u>15.166</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2011 à D : 1.022, contre D : 2.408 au 31 Décembre 2010. Il est déterminé comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>721.836</u>	<u>2.169.494</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	10.500	24.000
- Provisions pour dépréciation des titres	52.396	3.866
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	607.175	523.496
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	37.566	49.344
- Moins-values réalisées sur SICAV- CROISSANCE après distribution des dividendes	2.314	-
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.004.514)	(1.595.723)
- Reprises sur provisions pour titres	-	(918)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(546.394)	(607.175)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(6.582)	(588.297)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
- Déduction des provisions sur titres	-	-
<u>Résultat fiscal après provisions</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
<u>Résultat imposable</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
<u>Impôt sur les sociétés (min. d'impôt)</u>	<u>1.022</u>	<u>2.408</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(64.155)	(66.563)
<u>IS à reporter</u>	<u>(63.133)</u>	<u>(64.155)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.171.026
- Placements courants	2.171.026	
• Plus-values nettes sur cessions		(40.152)
• Frais sur vente de titres		(340)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>2.130.534</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.299.072
- Placements courants	1.190.958	
- Immobilisations financières	108.114	
• Frais sur achat de titres		1.149
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.300.221</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.004.514
- Dividendes non encore encaissés		(105.545)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>898.969</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 03 Mai 2011)		1.800.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2010		219
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2011		(268)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.799.951</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Mai 2011 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.784.365 et un bénéfice de D : 720.814.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Juillet 2011

Le Commissaire aux Comptes

P/ DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH